

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DU ROÉÉ À SÉ-AQLPA-GIRAM SUR LE  
CONTRAT D'ACHAT DE GNR ARCHAEA**

**Énergir — Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la  
vente de gaz naturel renouvelable - ARCHAEA**

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE — DOSSIER R-4008-2017**

---

**IMPACT DE L'INTENSITÉ CARBONE SELON LA DURÉE DES CONTRATS  
DANS L'APPEL D'OFFRES**

**1. Références**

- i) C-SÉ-AQLPA-GIRAM-0214, page 9 du document (15 de 29) et suivantes.

**Préambule**

Réf. i)

« En effet, bien que la valeur des attributs environnementaux constitue un sujet destiné à faire l'objet de l'étape E du présent dossier, cette question a déjà été incidemment abordée en l'Étape D afin de voir venir comment la prise en compte future de tels attributs serait déjà de nature à influencer la prise de décision de la Régie quant aux caractéristiques déjà examinées des contrats de GSR en l'Étape D.

Ainsi nous rappelons, tel que déjà énoncé dans notre présentation dans le cadre de l'étape D à la pièce SÉ-AQLPA-GIRAM-7, Document 3 - Présentation de SÉ-AQLPA-GIRAM - Étape D, que la valeur des attributs environnementaux (qui feront l'objet de l'étape E du présent dossier) s'avère déjà importante aux États Unis (jusqu'à 155 \$/GJ). Nous avons donc aussi examiné l'impact de l'intensité carbone selon la durée des contrats dans l'appel d'offre. (sic)

Dans ce cadre, nous avons aussi vérifié les intensités carbone moyennes selon que les contrats offerts aient été de 10 ans et moins ou de 20 ans dans le récent appel d'offres 2021 tenu par Énergir. Celle-ci a déjà fourni ces informations au Tableau 1 de sa réponse 6.1 à l'AQPER dans sa Pièce B-0754, Gaz Métro-9, Document 7 (à laquelle Énergir nous réfère, en réponse à notre propre question 11.2.11, à la Pièce B-0829, Gaz Métro-2, Document 77 - Réponse à la demande de renseignements no 11 de SÉ-AQLPA-GIRAM (version caviardée) :

...

12 - En ordonnant ces données (et en supprimant les offres qui furent retirées), cela donne les tableaux comparatifs suivants :

**Intensité carbone - Offres de 20 ans - Appel d'offres Novembre 2021**

Numéro de l'offre	Énergie annuelle moyenne	Intensité carbone Maximum
	(kJ)	gCO <sub>2</sub> e/MJ
<b>2</b>	<b>2000,59</b>	<b>27</b>
4	386,48	0
7	53,05	0
8	262,77	-450
14	49,26	-147,94
15	83,36	-114
16	500,15	10
17	500,15	-57
Total et moyenne	3835,79	-91,49

**Intensité carbone - Offres de 10 ans et moins - Appel d'offres Novembre 2021**

Numéro de l'offre	Énergie annuelle moyenne	Intensité carbone
	(kJ)	gCO <sub>2</sub> e/MJ
1	147,77	17,39
3	386,48	50
5	500,15	60
6	1155,65	60
9	262,77	-450
10	769,17	52
11	500,15	-15,74
18	500,15	-57
Total et moyenne	4222,27215	-35,41875

13 - Nous constatons de ces tableaux que l'intensité carbone du GSR des offres de 20 ans est nettement moindre (250% de moins) que celle du GSR des offres de 10 ans et moins.

14 - Pour l'ensemble de ces raisons, la caractéristique « durée » du contrat Archaea 2022 satisfait au test lui permettant d'être approuvée par la Régie : cette caractéristique (20 ans) est raisonnable. Il n'y a pas lieu que la Régie la refuse. ». (Nous soulignons)

### Questions :

- 1.1 Veuillez expliciter la corrélation entre la durée d'un contrat et son intensité carbone.
- 1.2 Sur quelle base la Régie pourrait-elle conclure que la relation entre l'intensité carbone et la durée du contrat ne serait pas plutôt fortuite?
- 1.3 Pouvez-vous expliquer ce qui pourrait justifier qu'une offre puisse proposer une durée de 20 ans pour du GNR d'une intensité carbone de -350 à -450 gCO<sub>2</sub>e/MJ, et qu'une autre offre propose du GNR d'une intensité carbone de 15 à 27 gCO<sub>2</sub>e/MJ pour le même terme ?
- 1.4 Veuillez préciser ce que représente l'unité kGJ dans les tableaux en référence.
- 1.5 Veuillez indiquer si vous croyez qu'il ne serait pas davantage probant de comparer les offres en fonction du gain environnemental qu'elles procurent comparativement à du gaz naturel conventionnel, sous forme de coût par tonne de CO<sub>2</sub>, tel que présenté dans le fichier Excel ci-joint, déposé sous pli confidentiel?
- 1.6 À la lumière de ce fichier Excel, convenez-vous qu'Énergir a retenu la pire des offres de la liste restreinte des soumissionnaires en ce qui a trait au coût par tonne de CO<sub>2</sub> équivalent ?